



HAL
open science

Trois pistes urgentes pour une géographie mondiale de la démocratie

Michel Bussi

► **To cite this version:**

Michel Bussi. Trois pistes urgentes pour une géographie mondiale de la démocratie. CIST2011 - Fonder les sciences du territoire, Collège international des sciences du territoire (CIST), Nov 2011, Paris, France. pp.68-71. hal-01352900

HAL Id: hal-01352900

<https://hal.science/hal-01352900>

Submitted on 11 Aug 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Trois pistes urgentes pour une géographie mondiale de la démocratie

AUTEUR

Michel BUSSI, IDEES (France)

RÉSUMÉ

La géographie politique connaît depuis quelques années un profond renouvellement. Je développerai dans cette communication trois pistes qui apparaissent actuellement novatrices pour la géographie, traitées par quelques travaux pionniers, mais encore relativement isolés dans la discipline.

La première piste concerne le lien entre approche « individuelle » et approche par les agrégats collectifs.

La seconde interroge la « mondialisation de la démocratie » et ses conséquences.

La troisième introduit les notions de « coopération » dans la construction des territoires politiques.

Ces pistes sont conditionnées par une approche pluridisciplinaire, notamment vers les sciences politiques et l'économie politique, qui elles-mêmes « redécouvrent » les territoires, notamment à partir de méthodes considérées comme « contextuelles ».

MOTS CLÉS

Géographie politique, démocratie, géographie électorale, coopération.

INTRODUCTION

La géographie politique, le plus souvent assimilée à la géopolitique d'un point de vue médiatique, reste très largement associée à une géographie des conflits territorialisés : guerres à l'échelle planétaire, luttes entre lobbies aux échelles locales. Cette approche repose sur l'identification de stratégies d'acteurs que l'on suppose par nature concurrentes et motivées par la défense optimale des centres d'intérêts. Le territoire se résume alors à un « champ de bataille », simplement complexifié par le jeu des échelles emboîtées.

Il est pourtant possible de lire autrement le territoire politique, notamment en interrogeant la nature même de l'espace politique à partir d'apports théoriques d'autres disciplines.

1. GEOGRAPHIE DES COMPORTEMENTS POLITIQUES : RETOUR AUX TERRITOIRES ?

Les politistes, après avoir gommé l'héritage siegfriedien dans les années 1960, ont progressivement abandonné toute dimension territorialisée de l'explication électorale. Les vastes enquêtes d'opinion nationales ont permis d'élaborer de lourdes théories nationales, minimisant notamment les effets régionaux, réduits à des « résidus culturels ». Pourtant, depuis quelques années, un nombre conséquent de politistes « redécouvrent » le territoire, qui offriraient des perspectives plus complexes que les approches « atomistes » supposées « surplombantes » et donc incapables de saisir les relations entre individus dans leur réalité. Ainsi, dans son ouvrage récent, « Une autre

sociologie du vote : Les électeurs dans leurs contextes : bilan critique et perspectives », Céline Braconnier ouvre un pont novateur entre géographie et sociologie des votes, en appelant explicitement à replacer les électeurs dans leur contexte, sous-entendu géographique. L'opposition traditionnelle entre cartes électorales et sondages d'opinions, semble ainsi pouvoir être dépassée. Cependant, si la justification d'un retour à l'approche contextuelle s'opère par un hommage appuyé aux approches socio-territoriales du vote, notamment celles initiées par Siegfried, elle condamne à l'inverse d'autres approches géographiques, en particulier celles issues de l'analyse spatiale : « En imputant à des collectifs des comportements identifiés au niveau individuel par le biais de sondages atomistiques, l'écologie électorale cesse d'offrir à l'analyse ce qu'elle peut pourtant apporter de propre : une appréhension qui ne recouvre pas les seules motivations déclarées par les individus mais tiennent justement de la nature profondément sociale du vote, que cette méthode de production des données rend difficilement accessible » (Braconnier, 2010). En effet, si l'on ne peut qu'adhérer au principe que l'écologie électorale permet justement de dépasser les seules motivations déclarées des individus, on ne peut à l'inverse la réduire à une méthode pour saisir la nature profondément sociale du vote. L'écologie électorale permet tout autant, par exemple, de tester des méthodes de choix rationnels, mais en intégrant une dimension spatiale. C'est par exemple le sens de la théorie de l'électeur-habitant-stratège (Bussi, 2004). Cette piste est d'autant plus passionnante qu'aujourd'hui, les sciences de la complexité et les modèles individus-centrés (systèmes multi-agents, automates cellulaires) permettent de combiner logiques stratégiques individuelles et positions géographiques (Langlois, 2010), ce qui peut apparaître comme une autre définition de l'approche contextuelle, mais où l'espace possède sa propre dimension explicative, et ne résume donc plus à une simple matrice d'analyses sociologiques.

Le programme ANR Cartelec, copiloté par des géographes de l'UMR IDEES et des politistes du CEVIPOF, possède ainsi l'ambition, par la constitution d'une base de données originale, de « repenser » les territoires. L'objectif est de constituer une couche d'information géographique, celle des bureaux de vote en France (34000 unités spatiales environ), qui n'ont jamais été cartographiés de façon systématique. Outre l'effet « microscope » autorisé par ce programme (passer de quelques unités spatiales à quelques centaines pour l'analyse des comportements politiques des grandes agglomérations), ces informations permettent de réinterroger les territoires, par exemple à travers des approches « multiniveaux ». Ainsi, les typologies socio-politiques des bureaux de votes effectuées dans le cadre de l'ANR Cartelec serviront de base de sondage pour les enquêtes post-électorales nationales après l'élection présidentielle de 2012 : il sera alors possible de « re-contextualiser » les individus sondés, ce que la simple localisation à la commune ne permettait pas auparavant.

2. LA « MONDIALISATION DE LA DEMOCRATIE » ET SES CONSEQUENCES

Depuis 1989 ans, incontestablement, la géographie de la démocratie s'est ouverte à des territoires nouveaux. Cette ouverture s'opère d'un point de vue géographique sur d'autres continents que l'Europe, mais doit également intégrer le processus mondial de décentralisation. Ce constat n'a évidemment pas comme objectif de cantonner la géographie à une veille de l'actualité ou de la limiter à l'inventaire des révolutions fleuries ou colorées aux quatre coins du monde. Il est encore moins basé sur le postulat de l'analyse de la diffusion de « bonnes pratiques » à partir de pôles émetteurs occidentaux supposés exemplaires. Bien au contraire, l'analyse de la démocratie dans des contextes « d'ailleurs » permet de réinterroger les pratiques européennes, même si la démocratie ne peut être dissociée du contexte économique dans lequel elle est mise en place, et donc des rapports de dominations économiques.

D'un point de vue méthodologique, la « mondialisation de la démocratie » autorise également à aborder autrement les faits politiques. Les OPNI (objets politiques non identifiés) des politistes africanistes dans les années 70 et 80 laissent progressivement place à des méthodes autres que l'anthropologie ou l'immersion longue. Il existe désormais « ailleurs » qu'en occident des sondages, des enquêtes d'opinions, des fichiers des élus, des registres des griefs et recours, des débats parlementaires sur les modes de scrutin, les découpages électoraux et les compétences décentralisées, et même des résultats électoraux, sinon totalement fiables, du moins significatifs puisque concurrentiels. La démocratie ne se résume pas aux élections, bien entendu. Elle peut s'étendre à tous les espaces de négociation, notamment locaux, et se confond alors avec les logiques participatives, de gouvernance, de développement local, mieux balisés par les sciences du territoire.

3. LA « COOPERATION » DANS LA CONSTRUCTION DES TERRITOIRES POLITIQUES.

La notion de justice socio-spatiale, de géocratie ou de géoéthique a fait une entrée rapide et dense dans le paysage scientifique des géographes ces dernières années. Les théories de Rawls, encore inconnues des géographes il y a dix ans, deviennent progressivement des références incontournables. Plus globalement la « fabrique des territoires » s'opère désormais davantage par la négociation, et très souvent le volontariat des membres, que par l'annexion autoritaire : c'est aussi bien le cas des constructions supranationales (union européenne) que locale (coopération intercommunale).

Du coup, les concepts mobilisés ne sont plus les mêmes, pas plus que les questions à se poser. « Pourquoi coopérer entre territoires dans un monde libéral ? », pour paraphraser Axelrod. Ces coopérations territoriales sont assez largement étudiées par les géographes sur le registre de la géopolitique, donc du rapport de force entre édiles pour redécouper l'espace : les pays ont été ainsi un échelon largement disséqué par les chercheurs, de même que les coopérations défensives des espaces périurbains, ou les mobilisations nymbistes de quartiers gentrifiés. La géographie doit cependant s'ouvrir aux théorisations des coopérations. Les théories des jeux, notamment non coopératives (et qui donc cherchent à comprendre comment le compromis peut naître de positions concurrentielles) fournissent nombre de pistes de développement passionnantes (dilemme du prisonnier par exemple), jusqu'à présent limitée en géographie à l'application du modèle de Schelling. Plusieurs thèses récentes (Loubet, Beauguitte) montrent qu'il faut mobiliser de nouveaux concepts (apprentissage, coalition, alignement) pour étudier des acteurs dans des logiques de coopérations (intercommunalité urbaine, ONU).

Dans les années 70, la géographie s'est profondément renouvelée d'un point de vue théorique et méthodologique en répondant aux questions territoriales par des modèles économiques, principalement basés sur les logiques gravitaires, de distance ou de diffusion. Dans un monde désormais constitué de réseaux, de positions multiscalaires et d'enjeux immatériels, il revient aux géographes d'inventer de nouveaux modèles, en les puisant notamment dans la sociologie des organisations, les théories néo-institutionnelles et plus globalement l'économie politique.

REFERENCES

- Axelrod Robert, (2006), *Comment réussir dans un monde d'égoïstes : Théorie du comportement coopératif*, Odile Jacob, 226 p,
- Beauguitte Laurent, (2011), « *L'Assemblée générale de l'ONU de 1985 à nos jours. Essai de géographie politique quantitative* », thèse soutenue à Paris VII le 20 octobre 2011

Braconnier Céline, (2010), *Une autre sociologie du vote : Les électeurs dans leurs contextes : bilan critique et perspectives*, LGDJ, 207 p
Bussi Michel, Badariotti Dominique, (2004), *Pour une nouvelle géographie du politique : Territoire, démocratie, élections*, Economica, 301 pages
Langlois Patrice, (2010), *Simulation des systèmes complexes en géographie : Fondements théoriques et applications*, Hermès, 302 p
Loubet Lilian (2011), *Le maire face à la complexité intercommunale : l'apprentissage de la coopération intercommunale des maires de l'agglomération toulousaine*, thèse soutenue à Toulouse le 5 octobre 2011
Rawls John, (2009), *Théorie de la justice*, points, 665 p (première édition, 1971)

AUTEUR

Michel **Bussi**
UMR IDEES 6266
Michel.bussi@univ-rouen.fr